

Le plan échafaudé par l'Etat pour le maintien des activités ferroviaires et industrielles du site d' [ALSTOM](#) / T : 01.41.49.20.00 de Belfort se heurte à des difficultés juridiques. En effet, la commande par l'Etat de 15 rames, destinées à circuler sur la ligne Intercités Marseille-Bordeaux - commande par anticipation - n'est pas rendue possible d'un point de vue juridique selon des notes de la direction des services juridiques de Bercy, documents qu'a pu consulter le journal Les Echos. Selon les informations du quotidien économique, un achat direct par l'Etat aurait en effet été écarté, pour un repli vers une solution plus classique : les rames seraient achetées par la SNCF, à la demande de l'Etat et avec un financement apporté par celui-ci. www.alstom.com/fr